

## L'insignifiance de la négritude : Maurice le Maure\*

Jean-Jacques Aubert  
Université de Neuchâtel

L'hagiographie participe à la fois de l'histoire et de la fiction littéraire. A l'instar du genre de la biographie antique et en particulier des Evangiles, le discours se focalise sur l'individu par rapport à son entourage, et joue sur les registres du dire et du faire, de l'être et du paraître. En fin de compte, le saint se distingue surtout par la somme de ce que la tradition a bien voulu formuler et retenir à son sujet. Comme celle-ci évolue sous l'effet de l'amplification rhétorique et en fonction d'attentes liées à des contextes historiques, géographiques et culturels variables, les représentations en viennent, paradoxalement, à souligner les vides et les silences, invisibles en l'état initial, mais rétrospectivement criants.

Les récits de *la passion des martyrs d'Agaune*, qu'il s'agisse de celui d'Eucler de Lyon au milieu du V<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ou de celui de l'Anonyme, peut-être à peine plus tardif, ne donnent que peu d'indications biographiques sur les protagonistes du drame. Eucler présente très brièvement (§ 8) le *primicerius* Mauricius, le *campidoctor* Exuperius et le *senator militum* Candidus comme des officiers d'une légion thébaine (§ 3) formée d'éléments originaires de la Haute-Egypte, alors en déplacement dans la partie occidentale de l'empire sous le règne de Maximien, au pouvoir de 285 à 305. Assurément, l'évêque de Lyon cherche moins à fonder le culte de personnalités bien profilées qu'à souligner la compatibilité de la foi chrétienne avec la loyauté militaire, une idée tout à fait anachronique à l'époque de la rédaction. L'auteur de *la Passion anonyme*<sup>2</sup> est à peine plus généreux en détails : après avoir rappelé l'origine de la légion thébaine, il souligne que les soldats qui la composent sont des chrétiens qui suivent le rite oriental et placent leur engagement envers le Christ avant leur devoir vis-à-vis de l'empereur (96, 5-9 C). La liste des meneurs est la même que chez Eucler (98, 17-19 C), avec une légère hésitation concernant le grade d'Exuperius (signifier, princeps ou campidoctor, 104, 13-14 C). Par contre, l'Anonyme rattache les circonstances du martyre à la campagne menée contre les Bagaudes en Gaule (96, 4-5 C), à la fin des années 280, un détail historiquement improbable,

\* Remerciements aux organisateurs du colloque, à mes collègues L. Chappuis Sandoz, P.-A. Mariaux et J.-D. Morerod, ainsi qu'à Mme Ch. Touati et M. S. Leuenberger pour leur aide.

1 *Passio Acaunensium martyrum auctore Euclerio episcopo Lugdunensi*, ed. B. Krusch, MGH, Script. rer. merov. III, Hanovre 1896, reprise en appendice dans D. van Berchem, *Le martyre de la légion thébaine, Essai sur la formation d'une légende*, Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft 8, Bâle 1956, 55-59.

2 *La Passion anonyme de saint Maurice d'Agaune*, édition critique par E. Chevalley, *Vallésia* 45, 1990, 37-120, texte et traduction pp. 96-117, citée d'après la page et la ligne.

mais littérairement important pour mon propos. Toujours est-il qu'aucune des deux sources textuelles antiques ne fait état d'une quelconque différence somatique à connotation ethnique chez aucun des personnages. L'une et l'autre louent la valeur militaire des soldats thébains, leur noblesse de caractère et leur dévotion à la foi chrétienne<sup>3</sup>.

Quelle que soit l'historicité de l'événement sur lequel le récit prétend se fonder<sup>4</sup>, ce vide biographique constitue pour les hagiographes et imagiers postérieurs une invitation à l'amplification, au fur et à mesure que le culte du saint et de ses reliques va se diffuser dans l'Occident médiéval. D'autres que moi, plus compétents, seront appelés à parler de cette évolution historique dans le cadre de ce colloque, et il me suffira de dire ici, en m'appuyant sur l'autorité d'autrui<sup>5</sup>, que les représentations iconographiques de saint Maurice datant du Haut Moyen Âge, peu nombreuses et dispersées, sont unanimes à exhiber un homme à peau claire, sans traits physiologiques particuliers. Cet état de fait ne sera bouleversé qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : dans la nouvelle cathédrale de Magdeburg se dresse alors la statue d'un soldat en armes, à l'origine presque grandeur nature (env. 150 cm), dont le visage révèle une peau noire, des lèvres charnues, ainsi qu'une certaine « platyrrhinie », aujourd'hui effacée par une cassure peu nette, alors qu'un probable prognathisme est amenueisé par le contour du haubert, lequel cache aussi complètement la chevelure. La stature, le regard, la composition, le contexte, tout concorde à évoquer une personnalité inspirante et inspirée, sans rappel aucun des nombreuses caricatures antiques et médiévales de figures négroïdes à connotations démoniaques ou serviles. La négritude du saint Maurice de Magdeburg ne peut être comprise que comme une qualité positive d'un point de vue aussi bien esthétique que symbolique.

D'après la datation relativement précise (entre 1240 et 1255), il semble que l'innovation artistique doive être attribuée, au-delà de l'artiste anonyme qui a créé la statue, à l'évêque Wilbrand (en charge de 1235 à 1254), véritable promoteur du culte de saint Maurice<sup>6</sup>. Bien que le motif n'ait pas suscité immédiatement une foule d'émules,

- 3 Cf. § 3 : « viri in rebus bellicis strenui et virtute nobiles, sed nobiliores fide » et 96, 6-9 C : « Quae legio sex milia et sexcentos viros validos animis et instructos armis antiquorum Romanorum habebat exemplo ».
- 4 Pour une invention vers 392 à des fins de propagande politique, cf. le plaidoyer ingénieux et onvaincant de D. Woods, « The Origin of the Legend of Maurice and the Theban Legion », *Journal of Ecclesiastical History* 45, 1994, 385-95, (dans la version mise à jour en septembre 1999 sur [www.ucc.ie/milmart/Maurice.html](http://www.ucc.ie/milmart/Maurice.html), s.v. Origin of Cult, aimablement signalée par mon collègue J.-D. Morerod). Woods attire l'attention sur un certain Flavius Mauricius, *v(ir) c(larissimus) com(es) ord(inis) prim(i) et dux (Aegypti)*, attesté en particulier dans *P.Oxy.* LXIII 4381, lignes 3 et 11 (375) ; *AE* 1908, N° 235 = *AE* 1909, N° 108 = E. Bernard, *ZPE* 82, 1990, 180-81, Taf. VIb (Syène, 367/375) ; et *ChLA* XII 523 (D. Hagedorn, *ZPE* 34, 1979, 101, n. 1) ; cf. A.H.M. Jones, J.R. Martindale, J. Morris, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, vol. I, *A.D. 260-395*, Cambridge 1971, 570, que rien n'empêcherait d'avoir accompagné des renforts envoyés à l'époque en Italie du Nord.
- 5 G. Suckale-Redlfeisen, *Mauritius : Der heilige Mohr / The Black Saint Maurice*, Menil Foundation, Houston/ Zurich 1987, 34-35. Cf. aussi J. Devisse, « Un Noir sanctifié : Maurice », dans *L'image du Noir dans l'art occidental* II.1, Fribourg 1979, 149-204 et 241-54.
- 6 Cf. J. Devisse (*op. cit.*, n. 5) 159 et 248, n. 149, avec référence aux *Regesta archiepiscopatus Magdeburgensis*, ed. G.A. von Mühlverstedt, Magdeburg 1881, 488, § 1063. Mon collègue P.-A. Mariaux me rend attentif au fait que la statue de saint Maurice de Magdeburg pourrait être un remploi et que sa création pourrait remonter aux années 1220 ou 1230 (cf. E. Ullmann, éd., *Der Magdeburger Dom, ottonische Gründung und staufischer Neubau*, Schriftenreihe der Kommission für Niedersächsische Bau- und Kunstgeschichte bei der Braunschweigischen Wissenschaftlichen Gesellschaft, vol. 5, Leipzig 1989). Le commanditaire en aurait alors été l'archevêque Albrecht II von Kefernburg, responsable de la translation des reliques (un morceau

d'autres représentations de saint Maurice noir, concentrées en Allemagne du centre et du nord, jusque sur la Baltique, sont attestées entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. Ce courant artistique a été soigneusement analysé au cours du dernier quart de siècle<sup>7</sup>. Les interprétations qu'on en a donné, aussi pertinentes et séduisantes soient-elles, laissent encore quelques questions sans réponse. Ainsi, Maurice d'Agaune serait devenu depuis le XI<sup>e</sup> siècle un saint non seulement militaire, mais essentiellement impérial et germanique, dans le contexte particulier d'une série de campagnes contre les Slaves, ces hommes du nord qui incarnent le mal et le péché, apanage de l'Éthiopie à une époque plus ancienne. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, Honorius Augustodunensis<sup>8</sup> aurait remis à la mode les conceptions ethnocentriques des Anciens, selon lesquelles « nous » s'opposent à « eux », le rôle de ces derniers étant en l'occurrence joué par les Nordiques, au type physique desquels les Anciens opposaient les Éthiopiens. À la même époque, les croisades, et plus particulièrement les campagnes de Frédéric II Barberousse, auraient contribué à mieux faire connaître et apprécier la Méditerranée orientale et ses habitants, quoique ennemis, et à substituer une certaine humanité à la bestialité qu'on leur associait jusqu'alors. Un jalon de cette évolution se trouverait dans une lettre apocryphe que l'empereur germanique aurait adressée au sultan Saladin<sup>9</sup>, un document dont les « constats » permettraient de dé-démoniser la figure du Maure noir originaire de ces régions<sup>10</sup>. C'est à ce double phénomène qu'on devrait l'apparition, avant la statue du saint Maurice noir de Magdeburg, de figures héroïques ou bibliques noires, dans les textes et l'iconographie. On peut citer par exemple la Reine de Saba<sup>11</sup>, la Vierge Marie devenue la Madone noire<sup>12</sup>, ou encore le roi mage Balthazar (cf. ci-dessous).

Les réserves que m'inspire une telle interprétation reposent sur le fait qu'il me paraît abusif de penser que les contacts établis avec l'Orient dans le cadre ou en marge des

du crâne) de Maurice dans la nouvelle cathédrale le 28 septembre 1220. L'exhumation du caractère somatique particulier de Maurice aurait eu pour but de dynamiser le culte de Maurice en attirant les pèlerins dont la curiosité aurait été attisée par la nouveauté de la représentation.

7 Cf. ci-dessus, n. 5.

8 Honorius Augustodunensis, *De imagine mundi* (PL 172.131) ; cf. J. Devisse (*op. cit.*, n. 5) 154-55, sans références précises.

9 PL 207.497-498, *Epist.* 213, datée du XIII<sup>e</sup> siècle.

10 Ou encore dans un passage du *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, où le héros Gahmuret sait faire le lien entre l'apparence physique de Belacâne, reine païenne noire de la lointaine Zazamanc (1.24.6-13), et ses qualités morales, comme l'innocence et la loyauté (1.28.10-19). Bien que l'auteur reste très ambigu dans son jugement esthétique sur la négritude, la rencontre entre Gahmuret et Belacâne débouche sur une union dont naîtra Feirefiz, futur compagnon de Perceval. Cf. *Wolfram von Eschenbach, Parzival, Mittelhochdeutschertext nach der 6. Ausgabe von K. Lachmann, Übersetzung von P. Knecht*, Berlin/New York 1998, 28 et D. Flübler-Kreis, « Mauritius – heiliger Ritter, Mohr und Reichspatron », dans *Kunst + Architektur in der Schweiz* 54.3, 2003, 16-22, surtout 18 et nn. 7-9.

11 G. Suckale-Redlefsen (*op. cit.*, n. 5), 24/25, attribue, après d'autres, à Nicolas de Verdun la première représentation de la Reine de Saba comme Africaine, dans une plaque émaillée d'un ambon de Klosterneuburg, datée de l'année 1181 ; cf. aussi J. Devisse (*op. cit.*, n. 5), 129 et 133, ill. 103.

12 Cf. J. Pelikan, *Mary Through the Centuries : Her Place in the History of Culture*, New Haven/Londres 1996, 78-79, pour une Marie multiculturelle fondée sur le Cantique des Cantiques 1:4 et une contamination avec des déesses païennes (Demeter, Isis), peut-être représentées comme noires en Asie Mineure, avec références à A.-J. Delattre, *Le culte de la sainte Vierge en Afrique d'après les monuments archéologiques*, Paris 1907 ; M. Durand-Lefebvre, *Étude sur l'origine des Vierges noires*, Paris 1937 ; et M. Pope, *Song of Songs : A New Translation with Introduction and Commentary*, New York 1977, 307-18.

croisades aient pu favoriser la tolérance à l'égard de l'altérité ethnique. De plus, on ne peut ignorer que la différence somatique liée à la négritude ait été perçue de manière double et ambiguë déjà dans les sources antiques, qu'elles soient païennes ou chrétiennes, bibliques ou patristiques. Ainsi, textes et images véhiculent côte à côte des connotations positives et négatives, sans exclure un regard neutre ou indifférent, et cela depuis des siècles et dans l'ensemble du monde gréco-romain. Même s'il faut bien reconnaître que les représentations de Noirs de l'Antiquité chrétienne et du Haut Moyen Age semblent privilégier les connotations négatives, d'un point de vue aussi bien théologique et moral qu'esthétique, il apparaît que le phénomène qui consiste à promouvoir une vision plus positive ne se manifeste dans l'iconographie qu'après avoir été verbalisé ou poétisé dans les textes<sup>13</sup> eux-mêmes n'étant que les reflets individuels d'une conscience collective susceptible de remonter bien plus haut dans le temps.

Cela est particulièrement flagrant dans le cas de la fabrication du roi mage noir<sup>14</sup>. En l'absence de tout indice de nature biographique dans le texte biblique (Mt 2:1-12), il a fallu attendre

- Tertullien pour établir, au début du III<sup>e</sup> siècle, un lien avec le *Psaume* 71(72):10-11 qui permet de faire des mages des rois (de Tarsis, peut-être dans la péninsule ibérique, de Saba et de Seba, au sud de l'Arabie et peut-être en Afrique)<sup>15</sup> ;

- son contemporain Origène pour en compter trois, en relation avec les offrandes mentionnées par Matthieu<sup>16</sup> ;

- Jérôme, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, pour leur attribuer une origine distincte (Perse, Arménie et Scythie) et en faire les trois fils de Noé<sup>17</sup> ;

- et son contemporain [Ps. ?]Augustin pour les considérer comme les représentants par excellence des Gentils (*primitiae gentium*), eux dont l'universalité, comprise par référence au *Psaume* 71, est soulignée ailleurs au moyen de l'inclusion de ses éléments les plus marginaux, en l'occurrence les Ethiopiens<sup>18</sup>. Indépendamment, Hilaire de Poitiers, commentant le *Psaume* 67:32 ou 71:9-10<sup>19</sup>, suivi au VI<sup>e</sup> siècle par des poètes latins

13 Ce qui en soit n'est pas une fatalité, l'innovation dans les arts visuels pouvant déboucher sur la poétisation d'un motif donné.

14 Pour le roi mage noir, cf. H. Kehrer, *Die heiligen drei Könige in Literatur und Kunst*, Leipzig 1908-1909, réimpr. Hildesheim 1976 ; et P.H.D. Kaplan, *The Rise of the Black Magus in Western Art*, Studies in the Fine Arts : Iconography 9, Ann Arbor, Michigan 1985, en particulier 19-34 et 71 (étant donné la difficulté d'accès à cet ouvrage si riche, j'en ai tiré des références aussi précises qu'il était possible).

15 Tertullien, *Adversus Marcionem* 3.13.8 ; *Adversus Iudaeos* 9.12 (PL 2.619) ; *De Idolatria* 9 ; cf. H. Kehrer (*op. cit.*, n. 14), vol. 1, 13, n. 2, et 21 ; P.H.D. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 21 et 231, n. 9.

16 Origène, *In Genesim homelia* 14.3 ; cf. H. Kehrer (*op. cit.*, n. 14), vol. 1, 13, n. 7, et 22 ; P.H.D. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 21 et 231, n. 12.

17 Jérôme, *Expositio Quatuor Evangeliorum* (PL 30.537), développé à la fin du VIII<sup>e</sup> s. dans une *In Matthaei evangelium expositio* (PL 92.13) ; cf. P.H.D. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 22, n. 20 (sans référence précise) et 32-33, et 237, nn. 70-71.

18 [Ps. ?]Augustin, *Sermones in Epiphania Domini* 131 et 200-204 (PL 38.1028, 1031, 1033-34, 1036, 1038 et 39.2005) ; *Enarrationes in Psalmos* 71 et 73 (PL 36.909 et 938), *passim* ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 22 et 232-33, nn. 21-27, qui remarque que le caractère universel des rois mages a été repris et diffusé par le pape Léon le Grand (440-461), dans ses *Sermones in Epiphaniae solemnitate* 33 (PL 54.242) et 35 (PL 54.250).

19 Hilaire de Poitiers, *Psalmorum explanatio* (PL 9.466) et *De Trinitate* (PL 10.123-125) ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 23-24 et 233-34, nn. 29-30.

occidentaux comme Venance Fortunat<sup>20</sup>, Fulgence<sup>21</sup> et Sedatus<sup>22</sup>, suggèrent plus ou moins explicitement un lien entre mages et Ethiopiens. Mais ce n'est qu'avec un texte attribué à Bède, et daté entre les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, que le troisième mage, Balthasar, est qualifié de « fuscus », par opposition au « canus » Melchior et au « rubicundus » Caspar<sup>23</sup>. Même s'il ne s'applique qu'à la couleur de la chevelure (et de la barbe), le détail est suffisant pour trouver sa confirmation et sa spécification au niveau cutané (« fuscus, niger ») dans un texte inclus dans une *Catechesis Celtica* des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles<sup>24</sup>. Et malgré tout, ce ne sera pas avant le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que le roi mage apparaîtra comme Noir dans l'iconographie<sup>25</sup>.

Dans le cas de Maurice, la négritude est prise en ligne de compte dans les textes au plus tard dans une chronique impériale datée du XII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup> :

Er was zewâre  
herzog der Môre  
(...)  
daz sint wunderlîchiu dinc –  
und die cristen under uns sint.  
von den swarzen Môren  
wir nemegen anders niht gehôren.

Mieux connu et contemporain de la statue de Magdeburg, Jacques de Voragine consacre plusieurs pages de sa *Légende dorée* (rédigée avant 1264) à saint Maurice, dont il discute en préface la valeur symbolique du nom et de la négritude qui en découle naturellement :

Maurice vient de *mare*, mer, et de *cis*, qui veut dire vomissant ou bien dur ; ou de *us*, signifiant conseiller ou qui se hâte. Ou bien il vient de *Mauron*, qui, d'après Isidore, signifie noir, en grec. En effet, il y eut amertume

20 Venance Fortunat, *In laudem sanctae Mariae* (ed. M. Reydellet 2004), vv. 79-80 (« David dixit : « Adorabunt hunc munere reges, / servibunt gentes et Saba dona dabit... ») et 94-95 (« ...quem Salvatorem germine virgo dedit, / Aegypti, labor Aethiopum Sabaimque sublimes... ») ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 25 et 234, n. 31 (dont je ne comprends pas la référence à 1.8.6).

21 Fulgence, *Contra Fabianum* (*Contra gesta quae adversus eum Fabianus haereticus falsa confinxit*), frg. 34 (PL 65.810) ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 25 et 234, n. 32.

22 Sedatus, *Homilia de Epiphania* (PL 72.773) ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 25 et 234, n. 33.

23 Pseudo-Bède, *Excerptiones Patrum, Collectanea, Flores ex Diversis, Quaestiones et Parabolae* (PL 94.541) ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 26-27 et 234-35, nn. 35-44.

24 Vatican Reg. Lat. 49, VII, *commentum de verbis Iob*. ii, 1-11, fs 45v-47r ; cf. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 28 et 236, n. 48.

25 G. Suckale-Redlefsen (*op. cit.*, n. 14), 26/27-28/29, où l'auteur fait justement remarquer que l'iconographie du mage noir est tardive (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) et s'étend à partir de la Bohême et du Sud de l'Allemagne, pour n'atteindre Cologne qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. H. Kehrer (*op. cit.*, n. 14), vol. 2, 224, faisait remonter à 1355 en Alsace la première représentation iconographique du Mohrenkönig (« Tympanonrelief im Thanner Westportal »). P.H.D. Kaplan (*op. cit.*, n. 14), 84 et 87-90, considère une peinture murale du monastère d'Emmaüs à Prague (fig. 48) comme la première image du mage noir.

26 *Die Kaiserchronik eines Regensburger Geistlichen*, MGH, SS, I,1, Deutsche Chroniken und andere Geschichtsbücher des Mittelalters, I, Deutsche Kaiserchronik, Berlin/Zurich 1964, 199-202, vv. 6451-6621, en particulier 6502-3 et 6560-63. Cf. G. Suckale-Redlefsen (*op. cit.*, n. 5), 17 et 144, n. 1.

dans l'habitation de misère et dans l'éloignement de sa patrie. Il fut vomissant en rejetant le superflu ; dur et ferme en souffrant les tourments ; conseiller, par les exhortations qu'il adressa à ses compagnons d'armes. Il se hâta par la ferveur et la multiplicité de ses bonnes œuvres ; il fut noir, parce qu'il se méprisa lui-même<sup>27</sup>.

Bien qu'il s'inspire largement et explicitement de la Passion d'Eucher, Jacques de Voragine commence son récit en évoquant en termes paradisiaque la Thébaïde dont Maurice est originaire,

un pays situé en Orient, au-delà des confins de l'Arabie. Il est riche, fertile en fruits, et délicieux par les arbres dont il est planté. Ses habitants passent pour avoir une grande taille. Ils sont adroits à manier les armes, intrépides dans les combats, d'un caractère éclairé et très riches en sagesse<sup>28</sup>.

Mais l'auteur de la *Légende dorée* n'est pas sans savoir que la ville elle-même est située sur le Nil, « un fleuve qui sort du Paradis », dans une région christianisée très tôt, par Jacques, frère du Christ. Il ne serait pas difficile de démontrer que tous les aspects positifs associés par l'auteur à la patrie de Maurice et à ses habitants (dont la couleur n'est pas précisée) appartiennent à un ensemble de conceptions largement diffusées dans l'Antiquité par les ethnographes grecs, d'Homère et Hérodote à Strabon, et adoptées dans le monde latin par l'intermédiaire d'auteurs comme Manilius, Pomponius Mela et Pline l'Ancien.

La négritude de Maurice découle donc moins de sa patrie que de son nom, lui-même à connotation ethnique. Dans l'Antiquité classique, on trouve une abondance de textes suggérant que les Mauri, une tribu localisée au sud de l'Atlas, tirent leur nom de la couleur de leur peau :

et la Mauritanie tient son nom de son visage et tire son identité de sa couleur<sup>29</sup>.

Les poètes Martial et Juvénal ont, comme il se doit, exploité l'équation *maurus/Aethiops* ou négritude, une habitude qui a passé dans la littérature chrétienne de langue grecque, en particulier dans les *Actes de Pierre et de Paul* (chap. 16) et dans la *Passion de Bartholomée*

27 Jacques de Voragine, *Légende dorée* 141(136), *De sancto Mauritio et sociis suis*, Praef.-1 (ed. Th. Graesse 1890) : « Mauritius dicitur a *mari* et *cis*, quod dicitur vomens vel durus, et *us*, quod interpretatur consiliator vel festinans. Vel dicitur a *mauron*, quod secundum Ysidorum graece dicitur nigrum. Ipse namque habuit amaritudinem pro incolatu miseriae et dilatione patriae, fuit vomens per superfluum abiectionem, durus et firmus per tormentorum perpressionem, consiliator per commilitonum exhortationem, festinans per fervorem et bonorum operum multiplicationem, niger per sui despectionem ». Trad. J.-B.-M. Roze, GF 1967/1990, vol. II, p. 218.

28 *Ibidem*, « Est autem ipsa regio in partibus orientis ultra fines Arabiae, habilis opibus, fructibus fertilis, arboribus delectabilis. Habitatores vero illius regionis dicuntur esse magni corporibus, armis strenui, in bello fortissimi, callidi ingenio, sapientia locupletissimi ». Trad. J.-B.-M. Roze.

29 Manilius, *Astronomica* 4.729-730 : « ... et Mauretania nomen / oris habet titulumque suo fert ipsa colore ». Ce texte et ceux qui suivent sont traduits et discutés dans J.-J. Aubert, « Du Noir en noir et blanc : éloge de la dispersion », dans *MH* 56, 1999, 159-82.

(chap. 2 et 7). Au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., l'épigrammatiste Palladas d'Alexandrie se moque de la « trompe », c'est-à-dire de la bouche lippue du rhéteur Mauros (un Egyptien, selon le lemme de *Anth. Pal.* 11.204). Au VI<sup>e</sup> siècle, un document papyrologique en provenance d'Hermoupolis et relatif à la vente d'une jeune esclave par des trafiquants éthiopiens la décrit comme *maura* tout en la nommant Atalous, alias Eutychia<sup>30</sup>. Mais il serait faux de penser que le nom constitue un indicateur infaillible de négritude. En tant que *cognomen*, Maurus/Maura, tout comme Niger/Nigra, peut faire référence au teint basané ou à la couleur des cheveux, ou encore n'avoir aucun rapport avec les personnes qui le portent. Le premier cas de figure est illustré par la grand-mère d'Ausone, Aemilia Corinthia, que ses petits camarades avait charitablement affublée du surnom de Maura à cause de sa peau mate<sup>31</sup>. La connotation ethnique y est tout à fait absente. Sans vouloir nier le caractère évocateur d'un nom formé sur *maurus*, il faut bien admettre que les Mauricii, Mauriciani et autres Maurini sont juste trop communs pour garantir une origine ethnique précise<sup>32</sup>.

L'origine géographique de saint Maurice est en soi beaucoup plus parlante, mais non dénuée d'ambiguïtés. La Thébaïde est une région de la Haute-Egypte, à mi-chemin entre l'Egypte méditerranéenne et gréco-romaine d'Alexandrie, du Delta et du Fayoum, et le royaume kush de la Nubie, communément désigné comme l'Ethiopie dans l'Antiquité. Pour les Grecs et les Romains, l'Egypte n'est pas automatiquement associée à une différence somatique. On trouve bien ça et là un poème qui combine Egypte et Ethiopie, comme cette élégie anonyme de provenance et de date inconnues préservée dans l'*Anthologie latine* et intitulée *De Aegyptio* :

Du Levant s'est avancé l'enfant adoptif de la nuit ; seul,  
 sous les rayons du soleil, il garde l'apparence des ténèbres.  
 Le corbeau, le charbon, la cendre sont en parfaite harmonie  
 avec sa couleur. Le nom qu'on te donne te convient bien, Aethiops<sup>33</sup>.

Même association d'idées dans l'éloge d'Olympius (*Anth. Lat.* 353), venator égyptien, sous la plume de Luxorius, un poète latin nord-africain d'époque vandale qui exprime sa profonde admiration pour le teint noir de son idole en vers d'inspiration virgilienne. Mais ce sont peut-être des exceptions. Pour les juifs comme pour les chrétiens, l'Egypte évoque des épisodes terribles de l'histoire biblique et représente le berceau des superstitions incarnées dans des dieux thériomorphes. Pour le Tertullien du *De Spectaculis* (3.8), l'Egypte est associée à l'Ethiopie pour désigner la *gens peccatrix* par excellence. Et pour le lecteur de récits hagiographiques à partir du début du III<sup>e</sup> siècle, c'est bien sûr la quatrième vision de Perpétue qui résume le mieux la face négative de la conception du christianisme primitif à l'égard des Egyptiens. Introduite dans l'arène, la candidate au

30 F. Preisicke, « Ein Sklavenkauf des 6. Jahrhunderts », *APF* 3, 1906, 415-24.

31 Ausonius, *Parentalia* 5.4-5 : « nomen huic iocularum datum, cute fusca quod olim / aequales inter Maura vocata fuit ».

32 Cf. *Onomasticon*, de V. Devit, 1887, vol. 4, pp. 409-10 ; et index de *ILS, cognomina*, ss.vv. et s.v. *Niger*.

33 *Anthologia Latina* 182 (p. 155, éd. Riese) : « Ex oriente die noctis processit alumnus. / Sub radiis Phoebi solus habet tenebras. / Corvus carbo cinis concordant cuncta colori. / Quod legeris nomen, convenit : Aethiopsis ».

martyre se voit confrontée à un adversaire égyptien, d'apparence hideuse (*foedus specie*) dont elle vient miraculeusement à bout. Incarnation du diable, le redoutable pugiliste doit sa laideur à sa peau noire, selon une version plus tardive contenue dans les *Actes* qui datent du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. La figure de l'Égyptien ou, pire encore, de l'Éthiopien noir qui remplit la double fonction de diable et de bourreau va dominer la littérature patristique pendant des siècles<sup>35</sup> et on peut parier que l'arrivée d'une armée de Noirs dans la vallée du Rhône, si elle s'était jamais produite, n'aurait pu laisser indifférent le témoin oculaire. Dans tous les cas, l'imagination du lecteur de la *Passion* d'Eucher ou de la *Passion* anonyme pouvait courir sans se heurter à l'obstacle de l'historicité de l'événement.

D'ailleurs, on ne peut écarter d'emblée l'idée que cette conception ait été partagée par la source d'Eucher et de l'Anonyme. Que la mission confiée à la légion thébaine ait consisté à prêter main-forte à Maximien dans sa persécution des chrétiens (selon Eucher, § 4) ou, plus vraisemblablement, à mater une révolte, qu'il s'agisse effectivement de celle des Bagaudes vers 286/7, comme le laisse entendre le début du récit de l'Anonyme (96, 4-5 C), ou d'une autre, les Thébains arrivent en Occident en qualité d'agents de la répression impériale, c'est-à-dire comme bourreaux et tortionnaires. Et c'est par un phénomène d'inversion des rôles qu'ils deviennent eux-mêmes martyrs. Or, il se trouve que ce phénomène d'inversion est bien attesté dans la littérature hagiographique de langue grecque du début du cinquième siècle, dans le cadre des légendes relatives à Moïse l'Éthiopien, un saint noir actif dans le désert de Sketis à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, et dont l'histoire, les actions et les pensées nous sont rapportées par diverses sources s'étalant du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Esclave d'un fonctionnaire romain en poste en Egypte, Moïse avait été expulsé du domicile dominical du fait de ses mauvaises dispositions. Errant dans le désert, il avait mené une vie de brigand avant de rejoindre la communauté cénobitique de Sketis pour finir, ermite et martyr, victime d'un raid de Maziqes vers 407. Dans le cas de Moïse l'Éthiopien, l'inversion se produit à plusieurs niveaux : l'esclave pervers passé brigand se convertit, le bandit acquis à la non-violence en arrive à policer des malfrats qui l'attaquent dans sa cellule avant de les ramener au Christ, et le meurtrier de jadis finit par être à son tour assassiné.

La biographie de Moïse l'Éthiopien nous est bien mieux connue que celle de Maurice. En effet, nous disposons tout d'abord d'une rubrique de l'*Histoire Lausiaque* de Palladius, datée d'environ 420 et reprise par l'historien Sozomène vers 440, puis par l'historien byzantin Nicéphore Calliste aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. D'une version à l'autre, la négritude de Moïse perd toute sa pertinence. Parallèlement, et de manière probablement indépendante, les *Apophtegmes des Pères* ont conservé plusieurs sentences du moine, ou à son sujet. La négritude y joue par contre un rôle prépondérant, comme marque d'altérité et vecteur d'humilité. Il est intéressant de constater qu'aussi bien l'*Histoire Lausiaque* que les *Apophtegmes des Pères* ont fait l'objet d'une traduction latine au VI<sup>e</sup> siècle due aux futurs papes Jean I<sup>er</sup> (523-526) et Pélage I<sup>er</sup> (556-561). Réunies dans une collection

34 *Passio SS Perpetuae et Felicitatis* 10 et *Acta* 7.2. Cf. P. Habermehl, *Perpetua und der Ägypter oder Bilder des Bösen im frühen afrikanischen Christentum. Ein Versuch zur Passio Sanctarum Perpetuae et Felicitatis, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* 140, Berlin 1992.

35 Cf. G.L. Byron, *Symbolic Blackness and Ethnic Difference in Early Christian Literature*, Londres/New York 2002.

36 Cf. J.-J. Aubert, « La pertinence de la négritude : Moïse l'Éthiopien » dans M. Rose, éd., *Histoire et herméneutique. Mélanges offerts à Gottfried Hammann*, Genève 2002, 27-40.

intitulée *Vitae Patrum*, ces traductions ont évidemment contribué à la réputation de Moïse l'Éthiopien et de ses semblables dans l'Occident médiéval. Dans le monde byzantin, ces sources ont débouché sur des ménologes et des synaxaires dont le propos est de souligner le phénomène d'inversion en relation avec la particularité physionomique de Moïse : l'adynaton qui consiste à blanchir un Éthiopien est une manifestation de la Toutepuissance divine. Dans une quatrième catégorie de sources, de langue latine cette fois, Moïse, rare parangon de la vie cénobitique et anachorétique, est mis en scène par Jean Cassien aussi bien dans ses *Collationes* que dans ses *Institutiones*. Toutefois, il est frappant de constater que la négritude de Moïse n'y apparaît pas du tout, évidemment en raison du manque de pertinence du caractère physionomique dans le contexte. Ce daltonisme est d'autant plus frappant – et peut-être significatif – que Jean Cassien a vraisemblablement côtoyé Moïse l'Éthiopien lors de son séjour dans les communautés monastiques d'Égypte<sup>37</sup>.

Considérant le fait qu'Eucher de Lyon (mort en 450) a eu non seulement connaissance de l'œuvre de son aîné Jean Cassien (mort en 430), mais que, selon le *De viris illustribus* de Gennade de Marseille (actif vers 470), il en aurait même produit un résumé<sup>38</sup>, il est bien probable que le saint noir de Sketis ait retenu l'attention de l'auteur de la *Passio Acaunensium Martyrum*. Il est même possible que ce dernier ait pu s'entretenir directement avec Jean Cassien, à Marseille, à propos du moine éthiopien dont nous savons qu'il admirait tant le choix de vie. Et il faut bien reconnaître que, volontairement ou non, il a suivi à la lettre l'exemple de Cassien en oblitérant complètement la négritude probable de Maurice et de ses compagnons d'infortune. Dans ces conditions, le nom même du *senator militum Candidus* pourrait d'ailleurs être compris comme un clin d'œil à l'épisode de l'ordination de Moïse : affublé d'une aube dont la couleur contrastait avec son teint, le candidat à la prêtrise s'était vu embarrasser par la question de l'archevêque, qui voulait s'avoir s'il était enfin « candidatus ». La métamorphose à laquelle le conviait le prélat dépendait de son repentir (*metanoia*) et de son humilité, rudement éprouvée en cette occasion par une mise en scène rendue possible uniquement par l'exploitation de la différence somatique qui séparait Moïse l'Éthiopien de ses compagnons de vie et frères dans la foi<sup>39</sup>. Le message est éclatant et justifie pleinement le jeu de mot et de couleur. Dans le cas de Maurice, il n'aurait eu aucune pertinence, comme en témoigne, par le silence, Venance Fortunat dans son poème sur les martyrs d'Agaune (*Carmina* 2.14)<sup>40</sup>.

<sup>37</sup> P. Devos, « Saint Jean Cassien et saint Moïse l'Éthiopien », *Analecta Bollandiana* 103, 1985, 61-73.

<sup>38</sup> Gennade, *De viris illustribus* 64 (*Eucherius, Lugdunensis ecclesiae episcopus*) : « Disseruit etiam ... sed et sancti Cassiani quaedam opuscula lato tensa eloquio angusto verbi revolvens tramite in uno coegit volumine aliaque tam ecclesiasticis quam monasticis studiis necessaria ».

<sup>39</sup> *Vitae Patrum V, Verba seniorum* (PL 73.959-960) ; Jacques de Voragine, *Légende dorée* 177(172), *De sancto Moïse abbate* (ed. Th. Graesse 1890 = Trad. J.-B.-M. Roze, GF 1967/1990, vol. II, pp. 404-5), reprend presque textuellement l'épisode des *Vitae Patrum*, sans prendre la peine de mentionner préalablement la particularité physique de Moïse.

<sup>40</sup> Laure Chappuis Sandoz me rappelle qu'Ambroise, dans l'*Hymne* 10, fait état de l'origine ethnique d'un autre groupe de soldats martyrs dont il relate la déposition à Milan, après leur supplice à Lodi (Laus Pompeia) entre 300 et 304 (« Victor Nabor Felix pii / Mediolani martyres, / solo hospites, Mauri genus / terrisque nostris aduenae, / torrens harena quos dedit / anhela solis aestibus, / extrema terrae finium / exulque nostri nominis. / Suscepit hospites Padus / mercede magna sanguinis, / sancto repleuit spiritu / almae fides ecclesiae, / et se coronavit trium / cruore sacro martyrum / castrisque raptos impiis / Christo sacrauit milites... »).

Et pour conclure, on peut se demander si, malgré l'abstention des sources antiques à l'endroit de l'apparence physique du *primicerius* Mauricius, l'Antiquité classique et tardive aurait pu s'accommoder d'un officier supérieur noir à la tête de troupes à forte coloration ethnique (une question qui aurait pu se poser il n'y a pas si longtemps dans plusieurs pays occidentaux). La chance veut que de nombreux témoignages, du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècles apr. J.-C., textuels et iconographiques, nous fassent connaître un personnage qui réponde exactement à ce profil et dont l'historicité ne saurait être mise en doute : il s'agit de Lusius Quietus, d'origine mauritanienne ou abyssinienne, chef d'un détachement maure sous les règnes de Domitien, Trajan et Hadrien. Sa valeur militaire dans la Guerre contre les Daces lui valut peut-être une place sur la colonne de Trajan et sa participation à la campagne de ce dernier contre les Parthes lui donna l'occasion de faire montre de son caractère sanguinaire contre les juifs révoltés de Mésopotamie. Un tel service lui ouvrit à son tour les portes du sénat romain avec le rang de préteur et lui permit d'accéder au poste de consul suffect (117 ?) avant qu'il ne succombe à la jalousie d'Hadrien en 118<sup>41</sup>. Avec un tel antécédent, on peut comprendre que le cas de Maurice le Maure n'ait suscité que de l'indifférence, du moins en ce qui concerne son origine ethnique et son éventuelle différence somatique.

Hymne commentée par G. Nauroy, dans J. Fontaine (éd.), *Ambroise de Milan. Hymnes*, Paris 1992, 458-83 ; cf. L. Chappuis Sandoz, *Terres d'abondance. Paysages et images poétiques de la fertilité et du don dans la littérature latine*, Bruxelles 2004, 188-89. Le texte d'Ambroise n'exploite pas non plus véritablement la valeur symbolique de la négritude sous-entendue dans l'expression « Mauri genus ».

41 Cf. Scriptor Historiae Augustae, *Vita Hadriani* 5.8 et 7.2 ; Cassius Dio 68.32.4-5 et 69.2.5 ; *Prosopographie Imperii Romani, Saeculi I, II, III* L 439 ; F.M. Snowden, Jr., *Before Colour Prejudice : The Ancient View of Blacks*, Cambridge, MA 1983, 33, nn. 69-70 ; W. Den Boer, « The Native Country of Lusius Quietus », *Mnemosyne* 1, 1948, 327-337, avec le débat opposant Den Boer et A.G. Roos dans *Mnemosyne* 3, 1950, 158-65 ; 263-67 ; 336-38 ; et 339-43. Cf. aussi M.P. Speidel, « The Rise of the Ethnic Units in the Roman Imperial Army », *ANRW* II.3, 1975, 202-31, avec une bonne photo de la scène LXIV de la colonne de Trajan (ad p. 224).